

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DE L'ADAMAOUA

 DEPARTEMENT DE LA VINA

 COMMUNE DE BELEL

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 ADAMAWA REGION

 VINA DIVISION

 BELEL COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE

N° 02 /C/CB/SG/2025 du 02/05/2025 portant publication du résultat des Appels d'Offres des projets financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2025.

Le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, communique :

Les Etablissements suivants sont par décision N° 02 /D/CB/SG/CIPM/2025 du 02/05/2025 déclarés attributaires des Lettres Commandes relatives aux Appels d'Offres ci-dessous, pour les montants et délais ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DAO N°05/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes(CMPJ) de Bélel.	STE WERMANTOUM SARL	60 000 000	04 Mois
02	DAO N°06/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Construction de la place de fête à Bélel	ETS HAMID ET FRERES	55 000 000	04 Mois
03	DAO N°07/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Réhabilitation du mini-central solaire du CMA de BELEL	ETS HAMID ET FRERES	13 000 000	03 Mois
04	DAO N°08/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Réhabilitation des forages équipés de PMH dans la commune de Bélel	STE CONTINENTAL MULTI SERVICES SARL	15 000 000	03 Mois
05	DAO N°09/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Réhabilitation de l'auberge municipale Iwaré	STE LIBIDJI ENERGY SARL	20 000 000	03 Mois
06	DAO N°10/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Equipements de l'auberge municipale Iwaré	STE LIBIDJI ENERGY SARL	10 000 000	03 Mois

Les Directeurs desdites Entreprises sont invités à se présenter à la Commune de BELEL dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de souscrire aux projets des lettres commandes.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BELEL, le 02/05/2025

Le Maire, (Autorité Contractante)

Ampliations :

- ARMP
- DDMAP/VINA
- CIPM
- ARCHIVES INTERESSSES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE BELEL

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

BELEL COUNCIL

GENERAL SECRETARY

DECISION N° 021/D/CB/SG/2025 du 02/05/2025 Portant Attribution
des lettres Commandes dans le cadre de l'exécution du budget de
l'exercice 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELEL
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur,

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi N° 2019/0024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 74/23 du 05 Décembre 1974 portant organisation communale ;

Vu le décret N°92/27 du 26 juin 1992 portant création de la commune de BELEL ;

Vu le décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation de leurs services ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 Portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'arrêté N°000024/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABBO ABOUBAKAR en qualité du maire de la commune de Belel et de ses Adjoints ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'exécution du Budget et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

Vu les dispositions budgétaires de l'exercice 2025 ;

Vu le Procès-verbal du dépouillement des offres du 03/03/2025 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les lettres Commandes objet des Appels d'Offres soumis à l'examen de la Commission Interne de Passation des Marchés de ladite Commune, sont attribuées aux Entreprises suivantes, conformément au tableau ci-dessous :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRe	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	DAO N°05/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes(CMPJ) de Bélel.	STE WERMANTOUM SARL	60 000 000	04 Mois
02	DAO N°06/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Construction de la place de fête à Bélel	ETS HAMID ET FRERES	55 000 000	04 Mois
03	DAO N°07/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Réhabilitation du mini-central solaire du CMA de BELEL	ETS HAMID ET FRERES	13 000 000	03 Mois
04	DAO N°08/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Réhabilitation des forages équipés de PMH dans la commune de Bélel	STE CONTINENTAL MULTI SERVICES SARL	15 000 000	03 Mois
05	DAO N°09/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Réhabilitation de l'auberge municipale Iwaré	STE LIBIDJI ENERGY SARL	20 000 000	03 Mois
06	DAO N°10/AONO/CB/CIPM/2025 DU 14/03/2025	Equipements de l'auberge municipale Iwaré	STE LIBIDJI ENERGY SARL	10 000 000	03 Mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP/AD;
- CIPM/BELEL;
- DDMAP/VINA;
- ARCHIVES/INTERESSSES



